

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18396 - 71ÈME ANNÉE

Grève dans le Bâtiment

PCR : « solidarité avec les travailleurs du BTP »

Dans un communiqué diffusé hier, le PCR « réaffirme sa solidarité avec les forces vives en mouvement, aussi bien contre la loi El-Khomri que contre l'intransigeance patronale ». Au sujet de la grève du BTP qui touche La Réunion, les communistes soulignent l'urgence du dialogue et appellent à la recherche d'une solution guidée par le principe de la solidarité.



proposition de solidarité était d'ailleurs le sens du plan de sortie de crise de l'intersyndicale, refusé à l'époque par l'État.

Face à l'intransigeance des représentants des chefs d'entreprise du BTP, les travailleurs ont été obligés d'intensifier leur mouvement. D'autres patrons ne restent pas inactifs. Des transporteurs appellent le préfet à prendre des dispositions pour faire cesser la grève. Le maire du Port a demandé au représentant de l'État d'intervenir pour le rétablissement de l'ordre public dans l'attente d'une issue au conflit social. Ces attitudes rappellent la coupure profonde qui existe entre la population et ceux qui la dirigent. Dès qu'elle s'exprime, des élus et des patrons exigent l'intervention de l'État pour la faire taire.

Le PCR réaffirme sa solidarité avec les forces vives en mouvement, aussi bien contre la loi El-Khomri que contre l'intransigeance patronale. Il appelle également à écouter les jeunes qui ont manifesté aujourd'hui au rond-point de la rivière des Galets au Port.

Le PCR souligne l'urgence du dialogue et appelle à la recherche d'une solution guidée par le principe de la solidarité.»

« Depuis 4 jours, le secteur du BTP est touché par une grève. Dans sa conférence de presse de vendredi dernier, le PCR avait souligné que la revendication des travailleurs est légitime. Ils demandent 3 % d'augmentation, ce qui est une bouffée d'oxygène pour des milliers de Réunionnais confrontés à la vie chère. Contrairement aux affirmations du patronat, cette augmentation est

réaliste. Le secteur du BTP est dominé à La Réunion par des filiales d'entreprises françaises. Les bénéfices repartent à 10000 kilomètres d'ici. Pour le PCR, cet argent des majors du BTP, acquis grâce au travail des Réunionnais, doit rester à La Réunion. Il doit servir à financer l'augmentation de salaire que les petites entreprises n'ont pas les moyens d'accorder. En 2009 lors des manifestations du COSPAR, cette

Vive mobilisation à la suite de l'ultimatum de la FRBTP

BTP : extension possible de la grève à d'autres secteurs économiques

Face à l'intransigeance patronale dans le BTP, les travailleurs ont dû amplifier leur mobilisation hier ce qui a entraîné la réaction de patrons d'autres secteurs et du maire du Port. Ce 4e jour de grève a été marqué par des actions au Port, et en fin de journée par une rencontre entre patrons et syndicats à la préfecture. Les grévistes ont reçu de nouveaux soutiens, dont celui du PCR. Ce matin se tient une assemblée générale des dockers. Le mouvement social pourrait bien s'étendre à d'autres secteurs du BTP.

Hier, au 4e jour de grève dans le BTP, la tension est montée à la suite de l'ultimatum du patronat. Les travailleurs demandent une hausse des salaires de 3 % pour 2016. Au début des discussions, le patronat refusait toute augmentation. La mobilisation a amené la FRBTP à ne plus rester sur sa position de gel des salaires, tout en restant bien loin des attentes des travailleurs. Lundi, la FRBTP a en effet affirmé qu'elle proposait 0,8 % d'augmentation, à prendre ou à laisser. Cette offre tenait jusqu'à hier midi. Si les syndicats ne l'acceptaient pas, alors la FRBTP appliquerait unilatéralement une augmentation de 0,4 %. À l'annonce de cette proposition, les syndicats ont quitté les négociations lundi soir.

Montée de la tension

À la suite d'une assemblée générale tenue hier matin devant la GTOI au Port, les travailleurs ont décidé d'amplifier le mouvement pour que les représentants patronaux reviennent à la table des discussions avec de meilleures intentions. Ils ont donc mis en place des barrages filtrants aux entrées de la commune du Port. Leur objectif est de viser les centres névralgiques du BTP tenus par les grandes entreprises de ce secteur. Cela a entraîné d'importants embouteillages dans l'Ouest et sur la route du littoral.

Dans le même temps, des jeunes sont entrés en action. Ils ont établi un barrage filtrant au rond-point de la rivière des Galets au Port. Peu après cette initiative de jeunes Portois, le maire de la commune a publié un communiqué pour interpeller le préfet. Il lui demande d'intervenir pour faire d'abord faire

cesser ce qu'il appelle un « trouble à l'ordre public », puis dans un second temps pour favoriser une issue au conflit.

La FNTR exige que la grève cesse et menace. Le MEDEF veut aussi que l'État agisse pour contrer les manifestations.

Dans l'après-midi, les différents barrages ont été levés par les travailleurs et les jeunes. En début de soirée, les représentants des travailleurs et du patronat se sont rencontrés à la préfecture. Pour le moment, la grève continue.

Nouveaux soutiens pour les grévistes

Les travailleurs du BTP ont d'ailleurs reçu hier plusieurs messages de solidarité.

La FSU souligne que « le blocage des routes est certes très problématique pour les automobilistes mais il faut comprendre qu'après plusieurs journées de négociations infructueuses, les grévistes du BTP se retrouvent acculés par l'intransigeance et le cynisme patronal ». Le syndicat met l'accent sur les profits des grands groupes qui sont injustement partagés, « c'est pourquoi la FSU Réunion apporte son soutien aux grévistes du BTP et demande au patronat de satisfaire leurs revendications ».

Pour sa part, la CGTR Ports et Docks « apporte son soutien aux Travailleurs du BTP en lutte pour les NAO 2016 ». « Comment expliquer aujourd'hui, que des multinationales, gavées par les marchés publics pour le développement de notre département (NRL, agrandissement Port Est.....) et qui profitent sans vergogne des aides fiscales (CICE, défiscalisation.....)

soient les donneurs d'ordre qui étrangent les petites entreprises réunionnaises, favorisant du coup la précarité et le travail au noir », écrit le syndicat qui annonce la tenue aujourd'hui d'une assemblée générale extraordinaire à laquelle sont conviés les travailleurs du BTP en grève.

Le PCR est le seul parti à être solidaire des travailleurs en lutte. Dans un communiqué diffusé hier, il rappelle que les 3 % d'augmentation revendiqués par les travailleurs sont « une bouffée d'oxygène pour des milliers de Réunionnais confrontés à la vie chère ». Cette hausse peut être supportée par les bénéficiaires des majors du BTP, souligne le PCR. Au lieu de quitter l'île, ces profits peuvent aider les petites entreprises à augmenter les salaires, dit en substance le Parti communiste réunionnais, rappelant que c'était l'esprit de la proposition présentée en 2009, lors du mouvement du COSPAR, par l'intersyndicale pour augmenter de manière pérenne les salaires.

« Le PCR réaffirme sa solidarité avec les forces vives en mouvement, aussi bien contre la loi El-Khomri que contre l'intransigeance patronale. Il appelle également à écouter les jeunes qui ont manifesté aujourd'hui au rond-point de la rivière des Galets au Port », poursuit le communiqué. En conclusion, les communistes affirment l'urgence du dialogue et appellent « à la recherche d'une solution guidée par le principe de la solidarité ».

L'assemblée générale des dockers ce matin pourrait décider d'une extension du mouvement social à d'autres secteurs que le BTP.

Édito

« Quand les gens ne sont pas comptés, ils sont exclus »

Dans chacune de ses conférences de presse, Paul Vergès insiste sur l'importance de la démographie, une base essentielle de toute politique. Cette préoccupation est partagée au plus haut niveau. En témoigne cette information publiée par l'Organisation des Nations-Unies :

« Lors d'une réunion organisée au siège de l'ONU, à New York, le Secrétaire général de l'Organisation, Ban Ki-moon, a appelé lundi à renforcer les données statistiques existantes sur les populations, afin de mieux évaluer les progrès de mise en œuvre du développement durable.

« Nous comprenons tous que les gens ne doivent jamais être réduits à de simples chiffres. Parallèlement, les statistiques sont essentielles pour le suivi des progrès, car quand les gens ne sont pas comptés, ils sont exclus », a déclaré M. Ban lors de la réunion d'ouverture de la 49^{ème} session de la Commission de la population et du développement.

Créée en 1994 par l'Assemblée générale de l'ONU, cette Commission est chargée du suivi de la mise en œuvre du Programme d'action adopté la même année au Caire, en Egypte, à la Conférence internationale sur la population et le développement, qui a souligné le lien inextricable entre ces deux éléments.

« C'est la raison pour laquelle je me réjouis que vous mettiez l'accent [lors de cette session] sur le renforcement de notre base de données démographiques dans le cadre des efforts pour atteindre les objectifs de développement durable », a salué le chef de l'ONU, en référence aux 17 objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par

les Etats membres de l'Organisation en septembre 2015.

« Les gouvernements devront recueillir des données de recensement et les utiliser pour comprendre le changement démographique. Cela vous aidera à développer des plans efficaces », a poursuivi M. Ban, insistant notamment sur le fait que chaque naissance et chaque décès doit être enregistré.

« Tous les pays devraient disposer d'archives de ces documents et garantir les droits à la citoyenneté et à l'identité de tous », a-t-il dit. »

Un des objectifs est donc de ne laisser personne à l'écart. Cela permet de prendre en compte toutes les composantes de la population, y compris les plus pauvres. Ce qui est très important dans des pays où les taux de pauvreté sont importants, comme c'est le cas à La Réunion. Dommage que dans notre île, rares soient les responsables politiques à s'intéresser à cette question. La démographie est en effet un outil indispensable à la connaissance de la population, et aux prises de décision qui engagent l'avenir.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Deux semaines de grève générale

Mayotte au bord de l'embrassement

Lancée depuis deux semaines par l'intersyndicale et soutenue par les élus, la grève continue à Mayotte. De graves incidents ont éclaté en marge de la grève, rappelant la situation sociale explosive de l'île aux Parfums.



Photo Mayotte Première.

Cela fait maintenant deux semaines que Mayotte est secouée par une grève générale. Le mot d'ordre des syndicats est l'égalité réelle. Pour les Mahorais, cela veut dire l'alignement des allocations familiales et des autres prestations sociales au même niveau qu'en France, l'amélioration du système éducatif avec notamment la construction des nouvelles écoles, l'application du code de travail national à Mayotte et l'abandon du projet de loi El Khomri, le droit à la solidarité nationale pour les retraites de base et complémentaires, ainsi que l'alignement de la sur-rémunération sur celle servie à La Réunion.

Outre les arrêts de travail, la grève est marquée par l'organisation de barrages filtrants pour faire aboutir les revendications.

« Nous risquons d'être dépassés »

La semaine dernière, le mouvement a reçu le soutien des élus du Conseil départemental, ainsi que de parle-

mentaires de Mayotte. Tous ont défilé ensemble lors d'une manifestation jeudi dernier qui s'est terminée devant la préfecture. Aucune délégation n'a alors été reçue. Lundi, l'intersyndicale CGT-FSU-FO-CFDT-Solidaires-FAEN-SAEM a maintenu la mobilisation. Elle demande que Paris envoie sur place un médiateur avec qui discuter. Hier, le mouvement s'est poursuivi. « Pour l'instant, nous avons le soutien de la population, nous maîtrisons la situation, mais nous risquons d'être dépassés et ça sera la responsabilité du préfet, que nous suspectons de remonter des informations incomplètes à Paris », a déclaré Rivo Rakontondravola, secrétaire départemental SNUipp/FSU à l'AFP.

Mais des incidents ont eu lieu dans la nuit de lundi à mardi. Des émeutes ont éclaté à M'tsapéré. Des voitures ont été incendiées, d'autres caillassées. Des habitants ont décidé d'exposer leurs voitures dégradées sur un rond point, et envisage de déposer une plainte contre le Préfet pour « non assistance à personne en danger. »

La situation sociale de Mayotte est en effet explosive, avec un taux de

chômage important et un manque de perspective pour les jeunes. Hier, l'île connaissait d'autres foyers de tension. Des barrages improvisés se mettent en place, et des actes de violences sont perpétrés à l'encontre de ceux qui font demi-tour ou refusent de payer un droit de passage. Des véhicules de police ont été également pris pour cible.

Discussions annoncées pour vendredi

Mayotte est au bord de l'embrassement et la presse parisienne commence à s'y intéresser. Hier, George Pau-Langevin est intervenue sur France O pour annoncer l'envoi de renfort de police, et une rencontre ce matin avec le ministre de l'Intérieur pour discuter du déploiement de cette force. Puis viendra le temps des discussions.

Concernant l'application des lois sociales, la ministre a déclaré que « le code du travail ne va pas sortir de terre cette nuit » et elle a ensuite décliné ce qui pourrait être une feuille de route pour les prochains jours : « dans un premier temps il faut qu'il y ait rétablissement de l'ordre. Ensuite on va ajuster en fonction de la situation. Vendredi matin les directeurs de cabinet des ministères concernés vont rencontrer les syndicalistes pour faire le point. Et la semaine prochaine, il y aura un retour à Mayotte de la mission du ministère du Travail qui examine ces questions de rattrapage, de cotisations sociales et de retraites. » « Il faut que les élus, les syndicalistes, et les ministères, nous travaillions méthodiquement pour pouvoir répondre aux attentes des Mahorais »

Une grande fête culturelle réunionnaise

Sainte-Suzanne célèbre le Nouvel an Tamoul

Lundi, la mairie de Sainte-Suzanne et ses partenaires ont présenté le programme des festivités du Nouvel an Tamoul.



Autour du maire Maurice Gironcel, des élus de la commune et des partenaires de cette grande fête culturelle réunionnaise.

La Commune de Sainte-Suzanne, en collaboration avec l'association culturelle Chapelle Front de Mer, organise pour la 22^e année consécutive, le Nouvel an Tamoul à Sainte-Suzanne. Au regard du contexte international actuel, avec les événements dramatiques qui secouent le monde entier, la Municipalité de Sainte-Suzanne, en collaboration avec l'association Chapelle Front de Mer, souhaite proposer différentes actions pour renforcer les liens sociaux, l'unité réunionnaise et faire découvrir la culture tamoule.

La thématique retenue pour cette année 5117 est « Paix et lumière du monde » : Sous la protection de Ganesh et Vishnou.

Ces animations auront pour objectif : de dépasser les clivages sociaux, ethniques et religieux, d'une part. Et d'autre part, de favoriser les échanges intercommunautaires.

L'accent sera mis sur les valeurs d'échange, de solidarité, de partage et d'ouverture aux autres, de la culture tamoule réunionnaise.

Cet événement majeur, pour la communauté tamoule, est devenu, au fil du temps, une grande fête culturelle pour tous les Réunionnais.

L'objectif principal pour la Commune de Sainte-Suzanne est de valo-

riser les richesses de la culture indienne et faire découvrir l'histoire de l'île de la Réunion.

En effet, l'Inde et La Réunion ont une grande histoire commune. Notamment, pendant la période de l'engagisme où beaucoup d'Indiens ont immigré à l'île de la Réunion, apportant avec eux, leurs cultures, leurs manières de vivre, leurs idéologies...

Ces apports, dépassant le cercle de la communauté indienne, ont, ensuite, été partagés avec l'ensemble de la population de notre île, constituant ainsi, un des socles de l'identité culturelle réunionnaise.

En valorisant ces apports, à l'occasion du Nouvel an Tamoul, il s'agit de faire partager à l'ensemble des réunionnais tous les aspects culturels qui font la richesse et la singularité de la culture réunionnaise, pour permettre leur sauvegarde et leur préservation.

Ces objectifs rejoignent aussi les finalités du projet de territoire Agenda 21 Local de la collectivité, reconnue officiellement Agenda 21 Local France en 2013.

Il s'agit de continuer à favoriser des actions qui contribueront à véhiculer l'idée que la diversité culturelle, propre à notre île, n'est pas un frein au mieux-vivre ensemble. Mais que

cette diversité constitue, au contraire, une force qu'il nous faut promouvoir et cultiver, afin de construire une société tolérante et harmonieuse, où l'épanouissement de tous les êtres humains permettra à tous de vivre, dans la paix et la solidarité.

C'est pourquoi, pour cette année 5117, afin de promouvoir ce vivre ensemble, la thématique retenue est « Paix et lumière du monde » : Sous la protection de Ganesh et Vishnou.

Dans cette perspective, une programmation riche et variée sera mise en place sur le territoire de Sainte-Suzanne, en collaboration avec le service animation de la Commune, l'association culturelle Chapelle Front de Mer, et les autres associations de l'île.

Programme

MERCREDI 13 : Spectacle de danse Ecole Victor Hugo (Deux-Rives)

A partir de 18h00 : Conférence /Débat animé par l'historien Jean-Régis Ramsamy, suivi d'un spectacle, et d'une diffusion d'un film sur le bal tamoul.

JEUDI 14 : Spectacle de danse place de la Mairie

VENDREDI 15 : Spectacle de danse Salle Maria Goretti (Bagatelle)

SAMEDI 16 : Grand défilé et Spectacle au Bocage

DIMANCHE 17 : HOLI HOLI à 14h00 (place du Marché forain)

Oté

Lo pli danzéré sé lo sistèm néo-kolonyal

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité mi sort antann ine pèrsonne kozé dann télé é d'après sak mi pans èl téi di la vérité. Madam-la la roganiz in nuite dobout pou atir l'atansyon d'moun dsi la mizèr. El té i di konmsa si na la mizèr isi dann départman sé ké bann z'om politik i ranpli z'ot posh é i trakas pa zot pou d'moun la poin. Ala in diskour ké mi konpran ! Ala in poinn vizé ké mi partaz. Pa z'ot koméraj dsi bann ti-liv zot i distribyé partou. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, ankor in foi mi pans pa konm ou. Pou kosa ? Pars ou na rézon kan ou i di bann politik i ranpli z'ot posh-la lo madam la rézon !- mé mi di désèrtin pars anon pa obli sak lé onète é k'i sakrifyé z'ot z'intéré pou sak ni pé apèl l'intéré zénéral.

Astèr nana in dézyèm poinn-vizé : nana lo sistèm inzis bann gouvèrnman kisoï la gosh, kisoï la droit, la mète an plas dopi la loi d'départman. Pou kosa inzis ? Pars la diviz lo péi an dé katégori : in katégori na privilèz é in katégoriké na poin, in katégori na lo moiyin é inn ké la poin.

Arzout èk sa, lo sistèm la mète an plas in mashine pou transform lo l'arzan piblik an l'arzan privé pou bann gro sosyété an déor. Sak ni apèl lo néo-kolonyalism é sa sé in mashine i trafik par milyon é mèm par milyar. Tok ! Pran sa pou ou.

Justin

« Mantèr i vien volèr » - In kozman po la rout

In mantèr sé in mantèr : in moun i di pa la vérité ! In volèr sé in moun i kapar sak lé pa a-li. Lé posib ète volèr san ète mantèr ? Moïn-mèm, sak moïn lé sir sé k'in volèr li pé pa dir la vérité pars lé sir li fé trap ali. Donk in volèr lé forséman mantèr. Mé lo mantèr, sa sé in moun malonète vi k'li di pa la vérité mé pou kosa li di pa la vérité ? Pars li nana in bonpé rézon pou matir é pa forséman pars li volvé : li pé rakont dé shoz li la pa vi, li la pa fé, li donn a-li dé kalité ké li la poin. Mé sa i fors pa li vnir volèr ! Poitan sé sak lo provèrb i di. Alor, pou kosa I di in kozman konmsa ? Sirman pars na dé ka sa I ariv. Mé pa toultan rozman pars mantèr dsi la tèr bon-dyé sa sé in n'afèr k'I mank pa. Volèr osi, mé na moins kant mèm !